



sous le signe de la marque Bishop

Publication mensuelle de la Société philatélique de Québec
pour l'information des philatélistes québécois

VOLUME XXI

NUMÉRO 9

MAI 1984

ISSN 0228-1732

La marque Bishop du nom de son inventeur Henry Bishop, maître général des postes de Grande-Bretagne sous Charles II (1660-1663), cette marque postale a été introduite en Amérique du Nord à New-York en 1750. Ce fut une des premières marques postales indiquant la date de départ du courrier. Au Canada elle fut employée à Québec et à Halifax de 1775 à 1797.

LA SOCIÉTÉ PHILATÉLIQUE DE QUÉBEC

Chapitre 7 de la Fédération Québécoise de philatélie
Chapitre 40 de la Société Philatélique Royale du Canada

G.P. 2222, QUÉBEC, QC
G1K 7N8

Information:
Fédération québécoise
de Philatélie
(514) 374-4700

CONSEIL D'ADMINISTRATION
J.P. Tabourela président
J.C. Lafleur vice-président
J. Bernier secrétaire
L.P. Gilbert trésorier
P. Dorval administrateur
B. Boivin
G. Filion
D. Hamel
J.P. Forest (ex officio)

RÉUNION LES 1er et 31ème
MERCREDI DE CHAQUE MOIS
DE 19h30 à 22h30.

AU SOUS-SOL DE L'ÉGLISE
ST-CHARLES GARNIER
(Coin Chanoine Morel et Boul.
Laurier à Sillery)

Interruption estivale entre le 1er
mercredi de juin et le 31ème mer-
credi de septembre de chaque
année.

ADHÉSION
15,00 \$ nouveau membre
12,00 \$ renouvellement
Service inclus dans l'adhésion à la
société philatélique du Québec:
• Abonnement à la Philatélie au Québec
• Service des nouveautés
• Bibliothèque
• Circuit d'échanges
• Soirées d'échanges
• Mini-expositions
• Encans
• Soirées sociales
• Activités spéciales
• etc...

LES À CÔTÉS DE L'HISTOIRE POSTALE

GUY DES RIVIÈRES

Tout collectionneur d'histoire postale en plus de l'intérêt philatélique d'une lettre trouve maintes fois un à côté intéressant en lisant la lettre. Par exemple, tout collectionneur de ballons montés durant le siège de Paris connaît l'histoire familiale de l'auteur de la lettre et les vicissitudes du siège car toutes les lettres de cette période étaient composées de quatre pages repliées sur papier très mince et comprenaient l'adresse et le message.

J'ai l'intention d'écrire quelques articles sur les à côtés de lettre ou de pli préimbrés du siècle dernier.



Comme premier item la lettre illustrée ci-contre est d'un intérêt pour les philatélistes qui à première vue n'avait même pas attiré mon attention. Cette lettre est oblitrée de Strasbourg le 09 mai 1862 adressée aux États-Unis, à un Monsieur Howe de Brooklyn, Mass.; l'affranchissement consiste en une paire du timbre de 40 centimes Napoléon III non dentelé et une

paire de 80 centimes de cette émission soit pour un total de 2 francs et 40, affranchissement peu commun et représentant le triple du tarif régulier de 80 centimes pour une lettre entre la France et les États-Unis en 1862.

En plus sur l'enveloppe, on relève une marque britannique de même que le cachet d'arrivée à Portland, Maine, ce qui en augmente l'intérêt philatélique, ceci est d'ailleurs ce qui m'avait attiré vers cette enveloppe.

En regardant de plus près cette pièce de ma collection, je me suis arrêté à lire la lettre qui était restée à l'intérieur et à mon grand étonnement l'auteur de cette lettre était Monsieur F. Winder de Romesberg, Allemagne, qui disait à son correspondant, le destinataire de la lettre un Monsieur Edward Howe de Brooklin, Mass., qu'il avait décidé de vendre sa collection qui consistait en 732 timbres pour le prix de 10 livres sterling à cette époque, environ \$50.00. Il devait en conséquence mettre fin à leurs échanges, car il semble qu'ils s'échangeaient des timbres depuis quelque temps et il lui recommandait un Monsieur A. Berger-Levrault libraire de Strasbourg qui avait une collection de plus de 1,000 timbres. N'oubliez pas que ceci est en 1862, soit seulement 22 ans après l'émission du premier timbre et 13 ans après l'émission du premier timbre français.

L'auteur de cette lettre qui est écrite en anglais demeurait à Romesberg, en Allemagne, et il l'a sans doute adressée ou remise de mains à mains à Berger-Levrault car c'est ce dernier qui de Strasbourg le 09 mai 1862 a posté la lettre pour les États-Unis, affranchie avec des timbres français, qui devait aussi contenir une autre lettre et probablement des timbres pour justifier le triple tarif.

Mais ce qui est assez remarquable c'est que la lettre est aussi estampillée du sceau commercial de la Librairie Berger-Levrault de Strasbourg, c'est d'ailleurs cette inscription qui a attiré mon attention.

Philatéliquement cette lettre a un intérêt particulier vu qu'elle confirme la réputation de Berger-Levrault comme étant un collectionneur réputé à cette époque qui cherchait des correspondants dans toutes les parties du monde.

Mais qui était Berger-Levrault? Il est l'auteur du premier catalogue de timbres de poste reconnu.

Il est maintenant reconnu qu'une petite liste de 12 pages sans illustration et sans prix, écrite à la main et reproduite par lithographie est le pionnier des catalogues de timbres postes. Une copie du premier de cette longue lignée de catalogues se trouve au British Museum de Londres, dans le Crawford Library.

Cette liste fut rédigée par un homme connu des bibliophiles philatéliques mais inconnu de la plupart des collectionneurs; son nom est François Georges Oscar Berger-Levrault de Strasbourg, France.

Il est né en 1825 issu d'une famille d'imprimeurs et libraires, en fait il existe encore à Strasbourg une librairie de ce nom à Place de Broglie.

Il fut aussi un des premiers collectionneurs de timbres-poste, si la description de sa collection peut en faire foi; en effet, en septembre 1861 sa collection est composée de 673 timbres différents et ce nombre a continué à augmenter à 1142 timbres en 1862 et à 1553 timbres en 1863, pour atteindre 1857 timbres en 1864.

À la suite de la parution de sa liste originale, intitulée simplement timbre-poste, en septembre 1861 Berger-Levrault continua l'étude des timbres, et dès décembre 1861 fit paraître une seconde édition et une troisième en juin 1862 cette fois en caractère d'imprimerie; plusieurs suppléments parurent par la suite mais les renseignements précis manquent à ce sujet.

Son premier véritable catalogue avec prix approximatifs parut en 1864 en allemand sous le nom de *Besreibung der bis jetzt bekannten Briefmarken* et son dernier ouvrage *Les timbres-poste* parut en 1867.

Berger-Levrault avait des correspondants philatéliques dans plusieurs pays et parmi eux Alfred Patiguet un fonctionnaire de Paris qui se servit de la liste originale de Berger-Levrault comme base pour son propre catalogue public en décembre 1861. Parmi les plus connus de ses correspondants il y avait Georges Herpin plus connu comme le vulgarisateur du nom philatélie, aussi le Dr. Jacques Amable Legrand (Dr. Magnus) inventeur de la machine à perforer.

À l'éclatement de la guerre Franco-Prussienne en 1870 la collection de Berger-Levrault avait atteint le nombre de 10400 timbres, de ce nombre 6,300 étaient neufs. Peu de temps avant le début des hostilités, il a déclaré à un correspondant qu'il ne lui manquait que 50 timbres et qu'il était à étudier les filigranes sur les timbres d'Australie.

La guerre et l'occupation de Strasbourg semblent avoir mis fin aux activités philatéliques de Berger-Levrault. Ce n'est que plusieurs mois après la fin des hostilités que ses amis apprirent qu'il avait survécu, mais il cessa toutes ses activités philatéliques après son déménagement à Nancy ne voulant pas rester à Strasbourg qui avait été cédée à l'Allemagne.

Il continua à vivre à Nancy où il mourut en 1903 à l'âge de 78 ans.

Ceci montre encore une fois que la collection d'enveloppes et de plis philatéliques ouvre la porte à des découvertes qui, sans avoir une valeur réelle, donne une satisfaction véritable permettant à un philatéliste averti de rattacher un timbre et une enveloppe à un événement de l'histoire philatélique ou à d'autres événements.



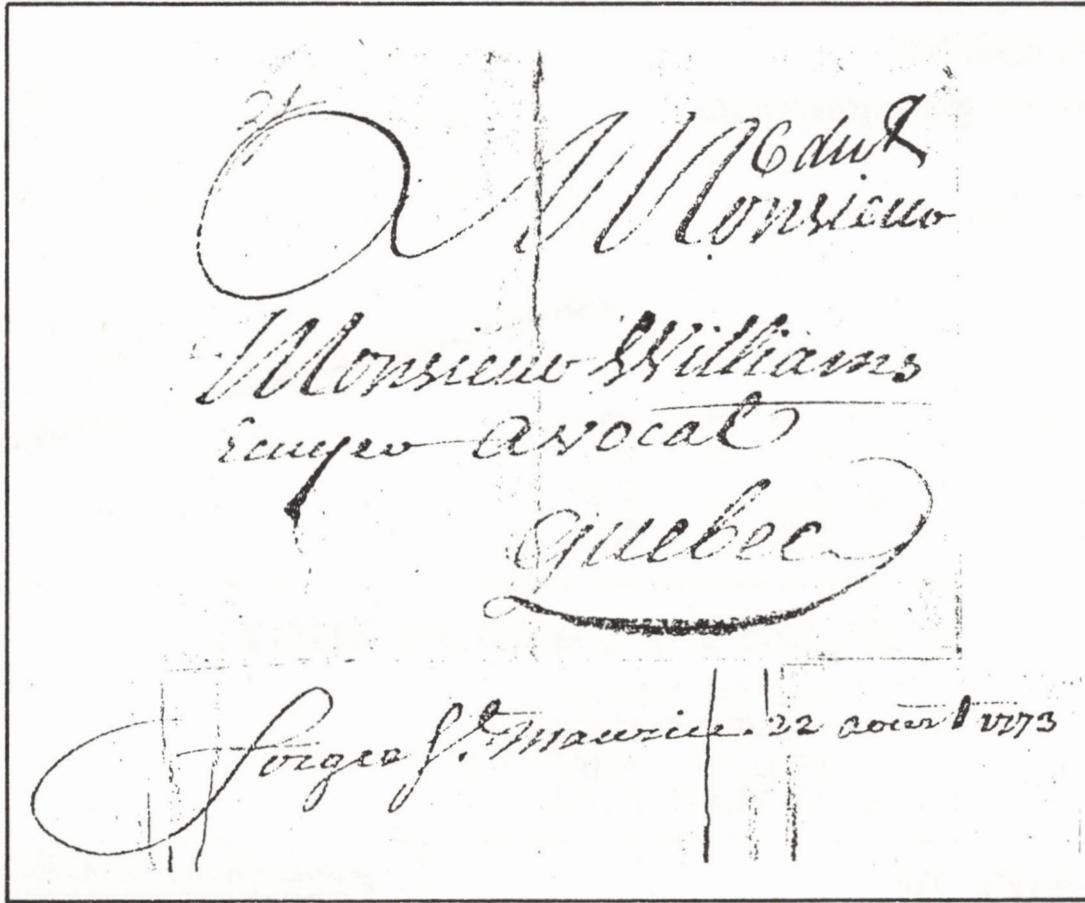
Lors d'un prochain article je vous parlerai d'une autre enveloppe, celle-ci datant de 1774, et originant des Forges du St-Maurice.



LES À CÔTÉS DE L'HISTOIRE POSTALE

Le sujet de cet article est une lettre d'un intérêt historique remarquable, cette lettre est datée Forges St-Maurice 22 août 1773 (voir figure 1); il est peu probable qu'il existe beaucoup d'autres lettres de cette période originant des Forges St-Maurice dans des collections privées.

Fig. 1



Cette lettre fut mallée à Trois-Rivières à quelque neuf milles des forges et chargée en pennyweight tel qu'on l'exigeait à cette époque depuis le début en 1763, cependant à partir de 1771 son équivalence en currency money courante pouvait aussi être inscrit. Cette lettre était chargée 6 (dwt) abréviation pour pennyweight soit le triple tarif de trois fois deux pennyweight le tarif simple pour une lettre de Trois-Rivières à Québec et son équivalence en currency 2 shilling apparaît à gauche.

Cette lettre contenait des documents, la lettre discute de travaux d'amélioration et

contenait des estimés ce qui explique le triple tarif.

Ce qui rend la lettre en plus de son intérêt philatélique soit la rareté de lettre tarifiée en pennyweight, c'est qu'elle origine des Forges St-Maurice et de plus origine de personnages qui ont laissé leur marque dans l'histoire.

En effet, le destinataire de cette lettre était Jenkins Williams et le signataire Christophe Pelissier. Jenkins Williams (1734-1819) arriva à Québec en 1767 et a fait sa marque dans les annales judiciaires de Québec. Il fut tour à tour juge de paix, greffier du conseil législatif de la Cour d'Appel et procureur général en 1782.

Après avoir laissé sa marque comme avocat après 25 ans de pratique, il accéda à la magistrature en 1892 à la Cour des Plaids Communs pour ensuite accéder à la Cour du Banc de la Reine lors de la réorganisation judiciaire en 1794. Il apparaît d'après cette lettre qu'il était l'avocat des locataires des Forges St-Maurice, groupe que représentaient Christophe Pelissier qui avait obtenu un bail en 1767.

Quant à Christophe Pelissier (1728-1800) il est né à Lyon et arriva au Canada en 1752 pour y travailler comme écrivain du roi et eut ses premiers contacts avec les Forges St-Maurice en 1756, puis dressa un inventaire

suite page 59

des forges en 1767 lorsqu'il désira louer du gouvernement civil qui avait abandonné les forges en 1765. Le 9 juin 1767 le lieutenant-gouverneur Guy Carleton accordait un bail de 16 ans à Pelissier et ses associés Alexandre Dumas, Thomas Dunn, Benjamin Price, Collin Drummond, Jean Dumas St-Martin, George Allsopp, James Johnston et Brock Watson pour les forges en plus une grande superficie de terrain comprenant la seigneurie St-Maurice. En 1771 Pelissier acheta les droits de quatre de ses associés et après avoir remis les forges en bon état dirigea les forges qui marchèrent bon train et les associés faisaient des profits intéressants.

Cependant l'année 1775 commença à marquer les malheurs de Pelissier car lors de l'invasion américaine en 1775-1776 Pelissier qui professait déjà des idées avancées sympathisa avec les américains tenants de la liberté qui occupaient Trois-Rivières; on dit qu'il fournit aux Américains du fer pour transformer en pelle pour le siège de Québec; il fut même nommé colonel général des troupes américaines au printemps 1776; il fit même couler des boulets pour les Américains.

Pelissier devint tellement lié à la cause américaine qu'il expédia en janvier 1776 un mémoire suggérant de nombreuses mesures susceptibles d'augmenter l'enthousiasme des Canadiens à la cause américaine et dans lequel il dénonçait les Britanniques, les capitaines de milice canadiens, les seigneurs et le clergé.

Il va sans dire qu'il quitta le pays avec la retraite des Américains mais demeura un certain temps à Ticonderoga, New York, espérant le retour des Américains puis il retourna en France pour y mourir en 1800.

Comme on peut le constater, Pelissier fut un personnage très controversé mais il faut lui donner le mérite à titre de directeur et principal actionnaire dans la société d'avoir remis les forges sur pied en 1767 et d'avoir été un administrateur compétent qui, malgré les dépenses pour la remise en opération des forges, a su réaliser des profits importants pour la société.

Ce texte nous ramène à l'histoire des Forges St-Maurice qui ont eu un passé chargé de haut et de bas et qui fut en fait la première industrie majeure en Nouvelle France.

Dès le début des années 1700 à la suite de découvertes d'importants gisements de minerai de fer dans la région de Trois-Rivières le gouverneur commença à s'intéresser à leur exploitation en pensant au coût exorbitant pour faire venir de France les objets de fonte et de fer.

Ce n'est qu'en 1729 cependant qu'un canadien de naissance François Poulin de Francheville eut l'audace de lancer le projet, il était déjà propriétaire de la Seigneurie de St-Maurice sur laquelle se trouvait du minerai de fer en quantité et reçut l'appui de l'intendant Hocquart qui venait d'arriver au pays en remplacement de Jean Talon.

Il obtint un brevet royal le 25 mars 1730 pour exploiter le minerai de fer.

Le premier fer canadien sortit des Forges St-Maurice en 1732 en très faible quantité vu que les installations étaient très rudimentaires mais la qualité du fer était bonne.

Francheville, à cause du coût pour la mise en place d'une forge rentable, forma une société mais la société fut très vite désorga-

nisée par la mort subite de Francheville en 1733. Par la suite les difficultés techniques et financières ne firent que s'accumuler et la production était très restreinte et pas très rentable malgré la présence d'un expert envoyé de France, Olivier de Vezin. Après bien des réorganisations les forges ciblées de dettes ouvrirent définitivement en 1738 mais la situation ne s'améliora guère et la discorde parmi les associés n'aida pas la société qui s'effondra en 1741. La faillite laissa cependant un établissement considérable mais une dette élevée par suite des avances faites par le gouvernement royal et en 1743 l'état repris l'établissement pour sa dette.

De 1743 à 1760 les forges atteignirent leur apogée sous le régime français quoiqu'elles commencèrent à décliner sous l'administration Bigot sans doute à cause de certains détournements.

Après la Conquête le gouvernement militaire opéra les forges surtout pour fins militaires: boulets, canons et articles de fer. Nous arrivons donc en 1767 alors que Pelissier entre en jeu tel que mentionné ci-haut.

L'industrie des forges après le départ de Pelissier fut confiée par les locataires à Pierre de Salle Laterrière et à la fin du bail en 1783 passa entre les mains de favoris du gouverneur avec plus ou moins de succès. En 1793 commença l'administration de Matthew Bell qui dura près de cinquante ans et malgré les difficultés avec les habitants de Trois-Rivières administra les forges avec succès donnant de l'emploi à plusieurs centaines de personnes. En août 1846 le Gouvernement décida de vendre à l'enchère les forges, quatre personnes enchériront dont Bell déjà très âgé et les forges furent adjugées à Henry Stewart pour 5,575 livres sterling soit un peu plus de \$27,000.00. Stewart et son associé Porter étant toujours à court d'argent à cause du coût considérable pour rénovations et améliorations pour rendre les forges rentables ne purent jamais redémarrer pour finalement faire faillite en 1861. Le gouvernement saisit l'établissement en vertu de l'hypothèque garantissant le prix d'achat, lequel n'avait pas été acquitté.

La famille McDougall dont le père John avait été maire de Trois-Rivières acheta les forges en 1861 pour \$8,000.00 sujet à l'hypothèque du gouvernement et entreprit de remettre sur pied cette industrie qui avait été presque inopérante depuis 1846. Les McDougall donnèrent un dernier sursaut de vie aux forges pendant près de 20 ans et employèrent près de 200 ouvriers.

D'autres forges commencèrent la compétition dans les années 1860 et les fourneaux des Forges St-Maurice s'éteignirent définitivement en 1883. Aujourd'hui les forges font partie d'un parc historique.

Comme vous pouvez le constater, une simple lettre acquise à cause de son intérêt philatélique peut conduire à une recherche dans notre histoire quand on se donne la peine de regarder derrière la lettre; c'est pourquoi l'histoire postale est tellement fascinante pour ses adeptes à cause de ses aspects philatéliques et historiques.

référence: *Dictionnaire biographique canadien Tome IV et V*
Les Forges St-Maurice par Mgr. Albert Tessier

L'événement philatélique
partir le 20 février
du

1er magazine français
«tout en couleurs»

Timbroscopie
Le magazine de la philatélie active

Nous avons choisi 4500 philatélistes
— dont vous! —
pour leur présenter le

NOUVEAU! **N°**
que voici...

Après LA PHILATELIE FRANCAISE, LE MONDE DES PHILATELISTES, et L'ÉCHO DE LA TIMBROLOGIE, un nouveau titre vient s'ajouter à cette prestigieuse collection que tous les clubs franco-phones devraient offrir (via leur bibliothèque) à leurs membres.

TARIFS D'ABONNEMENT
Timbroscopie: 300F/an (environ 50\$), 35 rue de Chazelles, 75017 Paris FRANCE
La Philatélie Française: 140F/an (environ 24\$), 7 rue Saint-Lazare, 75009 Paris FRANCE
L'Echo de la Timbrologie: 145F/an (environ 25\$), 37 rue des Jacobins, 80036 Amiens Cedex FRANCE
Le Monde des Philatélistes: 238F/an (environ 40\$), 24 rue Chauchat, 75009 Paris FRANCE

Nous nous excusons auprès de notre confrère de ne pas avoir plus tôt publié ce communiqué, seuls des problèmes d'espace et de temps nous auront retardé.

SUR COMMANDES POSTALES SEULEMENT

Jeu de plis commémoratifs
La Société canadienne des postes est heureuse de présenter un souvenir unique de la visite de Jean-Paul II: un jeu de 11 plis portant les oblitérations des lieux où une messe sera célébrée par le Saint-Père. Sur chaque pli se trouve le timbre de 0,32 \$ de la visite du pape, marqué de l'une des 11 oblitérations représentant le site d'une messe papale. Il sera possible d'obtenir ce jeu de plis spéciaux en le commandant par la poste au Service des commandes postales philatéliques. Veuillez noter que le jeu de plis ne sera offert qu'après le 20 septembre 1984, date de la dernière messe papale, et que la quantité en sera limitée.

Jeu de plis commémoratifs (11 oblitérations) 5,72 \$

CANADA POST POSTES CANADA PARIS VISIT VISITE DU PAPE QUEBEC 84.09.09	CANADA POST POSTES CANADA PARIS VISIT VISITE DU PAPE TROIS RIVIÈRES 84.09.10	CANADA POST POSTES CANADA PARIS VISIT VISITE DU PAPE MONTREAL 84.09.11
CANADA POST POSTES CANADA PARIS VISIT VISITE DU PAPE ST. JOHNS 84.09.12	CANADA POST POSTES CANADA PARIS VISIT VISITE DU PAPE MONCTON 84.09.13	CANADA POST POSTES CANADA PARIS VISIT VISITE DU PAPE HALIFAX 84.09.14
CANADA POST POSTES CANADA PARIS VISIT VISITE DU PAPE TORONTO 84.09.15	CANADA POST POSTES CANADA PARIS VISIT VISITE DU PAPE WINNIPEG 84.09.16	CANADA POST POSTES CANADA PARIS VISIT VISITE DU PAPE EDMONTON 84.09.17
CANADA POST POSTES CANADA PARIS VISIT VISITE DU PAPE VANCOUVER 84.09.18	CANADA POST POSTES CANADA PARIS VISIT VISITE DU PAPE OTTAWA 84.09.20	

* ajouter la taxe de vente provinciale appropriée.
veuillez écrire au Service philatélique, Société canadienne des postes, OTTAWA, Canada K1A 0B5.



Bribes d'Histoire Postale

SECRÉTARIAT

S.H.P.Q.

M. Geoffrey R. Newman
1350 ouest, Sherbrooke #1210
Montreal QC H3G 1J1



Les à côtés de l'*histoire postale*

GUY DES RIVIÈRES
F.R.P.S.C.

Les deux premiers sujets choisis aujourd'hui sont deux lettres adressées à Monsieur Hubert prêtre, procureur du Séminaire de Québec, respectivement en date du 18 juin 1772, venant de Trois-Rivières à Québec, (figure 1) et l'autre du 6 août 1774 de Montréal à Québec (figure 2).



Figure 1
Lettre de Trois-Rivières à Québec le 8 juin 1772; le tarif en pennyweights «2 dwt» et en currency 8d.

Ces deux lettres qui proviennent de la collection du soussigné exposée lors de l'exposition *Royale 84* à Québec, sont intéressantes à deux points de vue, soit philatéliquement à cause de la tarification et historiquement à cause du destinataire.

Ces lettres sont tarifées en pennyweight; 24 grains d'argent, mesure de Troy, équivalaient à 1 pennyweight lequel à cette époque équivaut à 4 penny currency.

Le tarif pour une lettre de Trois-Rivières à Québec était de 2 pennyweight (dwt) inscrit à droite de la lettre et son équivalence 8d. à gauche.

Ces indications de tarif en pennyweight furent les premières marques de tarif au Canada et débutèrent dès l'ouverture des bureaux de poste en 1763;

jusqu'en 1771, le tarif était indiqué en pennyweights seulement mais pouvait aussi en plus du tarif en pennyweight être inscrit en currency. À partir de la fin de l'an 1771 le tarif devait être indiqué en pennyweight et en currency. Les deux tarifs facilitaient la tâche du maître de poste de même que la personne qui payait la charge. Cette tarification en pennyweight dura jusqu'à la fin de 1774. Les lettres tarifées en pennyweight sont rares et très recherchées pour les collections d'*histoire postale*.

Comme à cette époque il n'y avait que trois bureaux de poste au Canada, soit celui de Québec, de Trois-Rivières et de Montréal, seulement les lettres venant de ces trois endroits ont utilisé le tarif en pennyweight.

Comme on peut le voir par le croquis (figure 3), le service postal



Figure 2
Lettre du 6 août 1774 adressée à Monsieur Hubert Ptre, procureur du Séminaire, ce dernier était Supérieur du Séminaire lors du siège de Québec par les Américains durant l'hiver 1775-1776.

Cette double tarification en pennyweights (mesure de Troy) est en currency (monnaie courante) et ne dura que trois ans entre 1772 et 1775.

Le M, précédant le tarif, est pour Montréal.

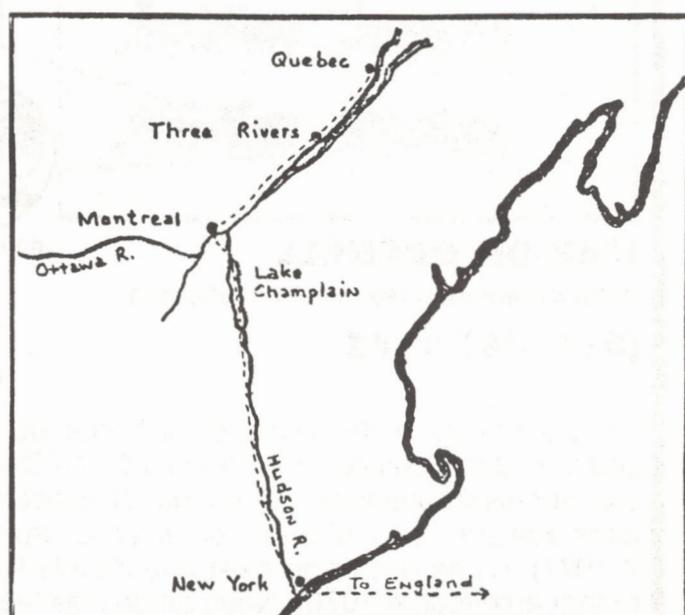


Figure 3
Le système postal à cette époque était très restreint, voir la carte ci-dessus.

était très limité soit Québec, Trois-Rivières, Montréal et de là jusqu'à New-York par la voie du Lac Champlain et de la Rivière Hudson pour les lettres qui devaient se rendre à New-York ou pour outremer, alors que le service maritime était bloqué sur le St-Laurent durant l'hiver.

L'autre lettre du 6 août 1774 est partie de Montréal, l'envoyeur est le même que celui de l'autre lettre, l'écriture de l'adresse est de la même main; malheureusement son auteur ne peut être identifié vu que la correspondance est manquante. Cependant, la date de réception est indiquée à l'endos sans doute par le destinataire de la lettre.

La provenance de cette lettre est indiquée par le M pour Montréal précédant le tarif de 2.16 soit 2 pennyweight et 16 grains à droite, à gauche son équivalence 11 d'currency.

Les deux lettres sont adressées à Monsieur Hubert prêtre, et c'est ici que les à côtés de l'histoire postale entrent en jeu entraînant des recherches pour savoir qui était Monsieur Hubert. Il s'agit de Monsieur Jean François Hubert qui fut un éminent membre du clergé qui laissa sa marque dans les affaires ecclésiastiques.

Il est né à Québec le 23 février 1739, fit ses études au Petit Séminaire de Québec et sa théologie au Grand Séminaire de Québec. Durant le siège de Québec il poursuivit ses études au Séminaire St-Sulpice de Montréal et revint à Québec lors de la réouverture du

Séminaire en 1762 mais, à cause d'absence d'évêque, il ne fut ordonné prêtre qu'en 1766.

Ses talents d'administrateur furent aussi reconnus lorsqu'il fut nommé procureur du Séminaire, poste qu'il occupa de 1770 à 1777; lors du siège de Québec par les Américains en 1775, les prisonniers bostonais furent logés au séminaire. Dans les archives du séminaire on trouve les états détaillés des frais encourus pour le logement et pour la nourriture des prisonniers. Le 3 décembre 1774, il devint le premier canadien supérieur du séminaire, tous ses prédécesseurs étaient venus de France.

Deux ans avant l'expiration de son mandat il démissionna et demanda d'être envoyé en mission et se rendit à la mission des Illinois. À son retour, il accepta la cure de Ste-Famille, I.O. mais rêvait toujours de mission lointaine; il quitta Ste-Famille en 1781 pour Notre-Dame de l'Assomption près de Detroit. Il fut rappelé à Québec en 1784 pour être nommé coadjuteur de l'évêque Mgr. d'Esgly qui à titre de co-adjuteur de Mgr. Briand le remplaça lorsque ce dernier démissionna pour cause de santé. Au décès de Mgr. d'Esgly en 1788 Monsieur Hubert devint évêque de Québec, son prédécesseur ayant été le premier canadien. Les historiens s'accordent à dire que Mgr. Hubert occupa son poste avec maîtrise et fermeté jusqu'au 1er septembre 1797 alors qu'il démissionna pour cause de santé; il fut nommé curé à Château Richer, poste qu'il eut à peine le temps d'occuper car il mourut le 17 octobre 1797.

La dernière lettre (figure 4), partie de Québec pour Montréal le 18 septembre 1771, est tarifiée en pennyweight seulement, soit Q 8: le Q pour Québec et le 8 pour pennyweight.

Le tarif de 8 pennyweight représente 3 fois le tarif simple de 2.16 pour une lettre de Québec à Montréal, soit 2 pennyweight et 16 grains d'argent; 24 grains équivalent à un pennyweight, donc 3 fois 16 donne 48 grains soit 2 pennyweight et 3 fois 2 donne 6 pennyweight pour un total de 8 tel qu'indiqué sur la lettre.

Cette lettre est adressée à Monsieur Sombrun, négociant de Montréal, de la part du notaire Perras de Québec, lui rapportant les progrès dans le règlement de la succession de Jean-Baptiste Amyot, négociant, qui était l'agent de Sombrun à Québec.

J.B. Amyot fut un négociant important de Québec où il est né le 25

novembre 1717 et décéda le 5 juin 1769. En 1747, avec d'autres marchands de Québec, il dirigea une pétition pour protester contre les délais trop longs pour le paiement des traites tirées sur le trésor royal. Après la conquête, étant marguillier à Notre-Dame de Québec, il s'occupa de la remise sur pied des institutions religieuses, ce qui lui valut d'être inhumé dans la chapelle du Séminaire. Amyot a laissé une succession considérable, soit deux maisons à Québec, une terre à Lorette et des effets de commerce importants.

Les trois lettres illustrées, toutes tarifiées en pennyweight, originant de Québec, de Trois-Rivières et de Montréal, les seuls bureaux ayant utilisé le tarif pennyweight, permettent aussi de lever le voile sur les personnages impliqués dans ces lettres.

Référence: *Dictionnaire biographique du Canada Tome III et IV.*

**Abonnez-vous à
PHILATÉLIE
QUÉBEC
1 an 15\$**

**LE SALON DU TIMBRE ET DE LA
MONNAIE DU QUATRE-SAISONS
TOUS LES MOIS**

14 avril 1985
19 mai 1985
16 juin 1985
18 août 1985

15 septembre 1985
20 octobre 1985
17 novembre 1985
15 décembre 1985

**SALON D'ÉTÉ DE 10h à 17h
HÔTEL LE QUATRE-SAISONS**

1050 ouest, rue Sherbrooke, à Montréal



Une autre réalisation de
l'Association des Numismates et
des Philatélistes de Boucherville Inc.
C.P. 111, Boucherville, QC J4B 5E6
Renseignements: 655-9134 / 649-7588



Figure 4

Lettre du 18 septembre 1771 de Québec à Montréal, chargée en pennyweight seulement, du notaire Perras à M. Sombrun, marchand de Montréal, au sujet de la succession de Jean-Baptiste Amyot 1717-1769, marchand à Québec et qui était l'agent de Sombrun.

BRIES D'HISTOIRE POSTALE



SECRÉTARIAT
S.H.P.Q.
M. Geoffrey R. Newman
1350 ouest, Sherbrooke #1210
Montréal QC H3G 1J1



GUY DES RIVIÈRES, F.R.P.S.C.

LES À CÔTÉS DE L'HISTOIRE POSTALE

Lors d'articles précédents sur ce sujet, j'ai toujours souligné l'intérêt philatélique d'une lettre par ses marques postales et souvent son intérêt historique en regard des personnages impliqués.

Aujourd'hui, la lettre figure 1 ne porte aucune marque postale et a sans doute été délivrée par messager et ni l'envoyeur, ni le destinataire n'ont laissé leur marque dans l'histoire. D'autre part, le contenu de la lettre ne manque pas d'intérêt et démontre que nos ancêtres ne prenaient pas à la légère une insulte, c'est pour cette raison que la lettre est citée textuellement au complet.

«Citation»

Monsieur,

Je me vois dans l'obligation de vous envoyer à peu de mots, pour vous annoncer de vous trouver en dehors de la porte St-Louis à cinq heures du matin qui sera le lundi prochain le 23 anno Domini 1798 pour vous battre soit avec un pistolet soit avec un fusil soit enfin avec quels qu'armes que ce soit: Car je ne suis pas assez lache et je ne le serez jamais assez pour me venger autrement d'une injure ou d'une impolitesse que des personnes d'un esprit aussi petit aussi faible et aussi bouché que le votre. Enfin des personnes dije qui son entièrement depourvues de bons sens comme vous l'êtes. Car vous êtes plus stupide, et plus bête que les bêtes mêmes et je ne pouvais pas mieux vous comparer qu'aux fous de l'hôpital, et qu'aux innocents qui courrent les champs, voant que vous n'avez aucun bonsens, et que vous ne pouvez tenir aucun discours suivis. Cependant pour dire des bêtises et des sottises vous n'en craignez aucun. Car vous passer de corrompre par vos mauvais exemples et par votre mauvaise conduite. Si vous avez du courage, vous ne devez pas

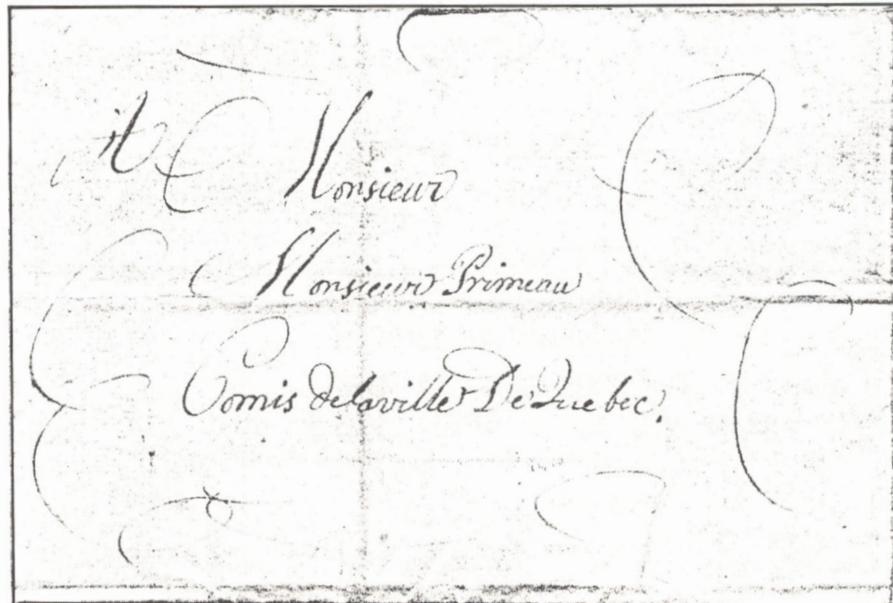


Fig. 1

manquer une si belle occasion pour vous signaler soit par une mort glorieuse ou par une victoire honorable. Si vous ne voulez pas profiter de cette occasion pour vous signaler on deverait vous regarder indigne de vivre et comme le plus lâche et le plus poltron de tous les hommes, mais comme vous n'êtes pas d'un tel caractère j'espère que vous ne refuserez pas l'offre que je vous fais. C'est pour quoi faites donc vos préparatifs chaqu'un fournira ce qui lui faudra, comme un pistolet, ou un fusil, chaqu'un aura son témoin pour être présent à tout ce qui se passera soit dans un partie ou dans l'autre. Vous pouvez bien être persuadé que je vous aurais envoyé bien vite dans le noir tartare, si j'eusse eu sur le champ quel qu'armes pour me venger de l'injure que vous avez osé me faire en pleine compagnie et publique. Je suis en attendant votre Reponse. Votre très mortel ennemi.

Antoine Gosselin

Ce duel a-t-il eu lieu? Par quel concours de circonstances cette lettre datée de 1798 a-t-elle survécue et parvenue entre nos mains, nous ne le saurons probablement jamais.

Une hypothèse c'est que la lettre aurait été produite dans un dossier d'une Cour de justice à l'appui d'un procès, ce qui aurait contribué à sa conservation pendant de nombreuses années dans un dossier judiciaire; ou bien, est-elle restée pendant de nombreuses années dans des papiers de famille? La première hypothèse semble possible, ayant obtenu il y a plusieurs années cette lettre d'un préposé aux vieux dossiers d'un Palais de Justice: l'aurait-il trouvée dans des dossiers à détruire? Je ne peux confirmer cette hypothèse, car malheureusement cette personne est décédée. Mais quelque soit sa source, elle ne manque pas d'intérêt! ●